



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique de la recherche

Question au Gouvernement n° 358

Texte de la question

POLITIQUE DE RECHERCHE

M. le président. La parole est à M. Jean-Claude Mathis, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire.
M. Jean-Claude Mathis. Monsieur le président, mesdames et messieurs les ministres, mes chers collègues, ma question s'adresse à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche. J'y associe Pierre Lasborde, député de l'Essonne.

Madame le ministre, le Président de la République a prononcé lundi 28 janvier, lors de sa visite à l'Université Paris Sud d'Orsay, un discours fondateur sur la recherche ("*Ah !*" *sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche*), au cours duquel il a fait des propositions importantes pour moderniser notre système de recherche. (*Exclamations sur les bancs du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche.*)

En effet, si la recherche a souvent été une priorité proclamée, dans les faits, elle a rarement été la préoccupation politique majeure des gouvernants de notre pays.

À l'heure où la place de la France dans la construction de la connaissance humaine est menacée et où nombre de chercheurs vont partir à la retraite, la relève ne semble pas assurée et les métiers de la recherche sont délaissés par les étudiants.

M. Maxime Gremetz. En cinq ans, vous n'avez rien fait !

M. Jean-Claude Mathis. Ce constat est grave quand on sait qu'aujourd'hui une économie dynamique et moderne est une économie qui met en avant la recherche, l'innovation et la connaissance.

Ma question est donc très simple : compte tenu des objectifs énoncés par le Président de la République, quel est le plan d'action que vous comptez mettre en oeuvre pour faire de la France un pays à même de relever les défis du xxi^e siècle en termes de recherche et d'innovation ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

Plusieurs députés du groupe socialiste, radical, citoyen et divers gauche. Allô, allô !

M. le président. La parole est à Mme Valérie Pécresse, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche.
Mme Valérie Pécresse, *ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche*. Comme vous l'avez très bien dit, monsieur Mathis, la recherche, ce sont avant tout des hommes et des femmes - des chercheurs, des enseignants chercheurs, et aussi des ingénieurs, des techniciens et tous les personnels de soutien, sans lesquels il n'y aurait pas de bonne recherche.

D'ici 2012, 50 % d'entre eux vont partir à la recherche. Il va falloir les remplacer. Répondre à ce défi démographique est une urgence et une nécessité. Nous devons attirer vers ces métiers de la recherche les meilleurs étudiants, ce qui suppose davantage de reconnaissance, c'est-à-dire d'abord des conditions de travail dignes du xxi^e siècle. Nous savons que 80 % de la recherche se fait actuellement dans des locaux universitaires, souvent vétustes. C'est la raison pour laquelle nous avons lancé dès 2008 un plan exceptionnel, le " plan campus ", doté de 5 milliards d'euros, pour rénover nos universités et nos laboratoires.

La reconnaissance, c'est aussi l'effort financier consenti par la nation. Nous allons donc, d'ici 2012, investir 4 milliards d'euros supplémentaires dans notre recherche.

La reconnaissance, ce sont enfin des carrières qui permettent d'explorer les voies de la connaissance dans de bonnes conditions. C'est d'abord un doctorat revalorisé en termes de rémunération et de perspectives - nous avons, à cet égard, franchi une première étape en augmentant l'allocation de recherche de 16 % en 2007. C'est

aussi la possibilité qu'offre la loi sur l'autonomie des universités aux enseignants chercheurs de consacrer davantage de temps à leur recherche. C'est enfin la possibilité d'avoir des passerelles renforcées entre les organismes de recherche et les universités. Il faut le dire : l'enseignement et la recherche se nourrissent mutuellement. Nos étudiants doivent être en contact avec nos chercheurs. C'est ainsi que naissent les vocations et c'est pourquoi je demanderai aux organismes de recherche de me faire des propositions en ce sens.
(Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Claude Mathis](#)

Circonscription : Aube (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 358

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : Enseignement supérieur et recherche

Ministère attributaire : Enseignement supérieur et recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 janvier 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue au Journal officiel du 31 janvier 2008